



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE VINGT CINQ JANVIER DEUX MILLE SEIZE**, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du *19 janvier 2016*.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59  
Monsieur Eric PIOLLE, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

M. Eric PIOLLE - Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON -  
M. Bernard MACRET - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT -  
M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER -  
Mme Mondane JACTAT - M. Pascal CLOUAIRE - Mme Laëtitia LEMOINE - M. Alain DENOYELLE -  
M. Vincent FRISTOT - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Antoine BACK -  
M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON -  
M. Claude COUTAZ - M. René DE CEGLIE - M. Claus HABFAST - M. Raphaël MARGUET -  
M. Pierre MERIAUX - Mme Anne-Sophie OLMOS - Mme Bernadette RICHARD-FINOT -  
M. Jérôme SOLDEVILLE - M. Guy TUSCHER - Mme Sonia YASSIA - Mme Anouche AGOBIAN -  
Mme Sarah BOUKAALA - M. Paul BRON - M. Georges BURBA - Mme Jeanne JORDANOV -  
M. Jérôme SAFAR - Mme Marie-José SALAT - M. Vincent BARBIER - Mme Nathalie BERANGER -  
Mme Bernadette CADOUX - M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - M. Lionel FILIPPI -  
M. Alain BREUIL - Mme Mireille D'ORNANO.

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Lucille LHEUREUX donne pouvoir à Mme Maud TAVEL de 18H12 à 00H44  
Mme Catherine RAKOSE donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 18H12 à 19H56  
M. Jacques WIART donne pouvoir à M. Olivier BERTRAND de 18H12 à 19H00  
M. Alan CONFESSON donne pouvoir à Mme Laëtitia LEMOINE de 18H12 à 19H21  
Mme Suzanne DATHE donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT de 18H12 à 00H44  
Mme Salima DJIDEL donne pouvoir à Mme Corinne BERNARD de 18H12 à 00H44  
Mme Christine GARNIER donne pouvoir à M. Vincent FRISTOT de 18H12 à 20H15  
Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à Mme Kheira CAPDEPON de 18H12 à 19H00  
Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à M. Jacques WIART de 19H00 à 00H44  
Mme Claire KIRKYACHARIAN donne pouvoir à M. Hakim SABRI de 18H12 à 21H10  
M. Yann MONGABURU donne pouvoir à M. Pierre MERIAUX de 18H12 à 00H44  
Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 23H47 à 00H44  
M. Georges BURBA donne pouvoir à Mme Jeanne JORDANOV de 23H50 à 00H44  
M. Olivier NOBLECOURT donne pouvoir à M. Jérôme SAFAR de 18H12 à 00H44  
M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à M. Richard CAZENAVE de 22H30 à 00H44  
Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 18H12 à 00H44  
Mme Mireille D'ORNANO donne pouvoir à M. Alain BREUIL de 22H30 à 00H44.

Secrétaire de séance : Mme Mondane JACTAT.

2 - VILLE DE DEMAIN - Lancement de la démarche « Ville de Demain ».

**VILLE DE DEMAIN : Lancement de la démarche « Ville de Demain ».****Monsieur Eric PIOLLE expose,**

Mesdames, Messieurs,

Des défis globaux jusqu'à l'école du coin de la rue, les villes du 21<sup>e</sup> siècle sont des actrices essentielles de la transition vers un modèle de société vivable et durable. Une ville, c'est bien sûr une histoire, écrite à des milliers de mains à travers les générations, ce sont également des paysages et puis des lieux. Une ville, ce sont aussi des énergies, individuelles et collectives, qui se rassemblent autour de projets communs. C'est une vie de quartier qui s'organise au quotidien, c'est là que les personnes habitent, travaillent, créent, portent des initiatives. C'est ici, dans les villes, et en lien étroit avec les territoires ruraux et de montagne, que s'inventent les nouvelles façons d'échanger, de travailler et de vivre ensemble. Pour relever les défis de l'avenir, les villes doivent s'organiser et réinventer leurs capacités à résoudre les problèmes et les conflits, à tracer collectivement les perspectives qui donnent du sens à la ville vivable et durable. Trois défis émergent tout particulièrement.

Délimitée par les montagnes, Grenoble est l'une des villes les plus denses de France. Là où les énergies d'hier étaient tendues vers l'expansion et la sur-densification de la ville, demain elles devront porter une nouvelle approche de la densité, et relever une série de défis : valoriser l'espace et la nature en ville dans un contexte de crise du logement, permettre à chacun d'utiliser le juste mode de déplacement à l'heure où la qualité de l'air ne cesse de se dégrader, réinventer les relations entre la ville et la montagne autour du tourisme 4 saisons et de la mixité sociale, etc. Autant d'actions qui confirment l'ambition de Grenoble à réduire les inégalités et à promouvoir le bien vivre en ville.

Le deuxième défi pour la Ville de Grenoble, c'est de continuer à redonner du sens à la production des biens communs et des services publics dans un contexte de raréfaction avancée des ressources, qu'elles soient naturelles, énergétiques ou bien financières. Refonder progressivement, sur la base de la co-construction, le contrat qui relie la puissance publique locale à la société, refonder la confiance, renouveler l'usage de la démocratie locale, accompagner les initiatives citoyennes émergentes : toutes les pistes qui proposent des issues collectives et positives aux décennies de crise devront être explorées.

Enfin, le développement massif du numérique, dans l'économie comme dans l'information, les transports ou la démocratie locale, transforme notre rapport à l'espace et au temps. L'émergence de l'économie du partage et de la collaboration transforme également notre environnement urbain. Au final, l'accès à l'information et à la donnée devient un nouveau facteur de construction et de répartition de la richesse, de l'information et de la participation citoyenne. Intégrer le numérique dans les champs d'action de la Ville est un outil pour bâtir un Grenoble plus solidaire, où chacun renforce son pouvoir d'agir.

Pour répondre à ces mutations profondes, la Ville de Grenoble anticipe et mobilise l'ensemble des ressources d'innovation du territoire, qu'elles soient sociales ou économiques, technologiques, scientifiques, culturelles ou artistiques.

A cette fin, elle engage une démarche *Grenoble, Ville de demain*, fondée sur l'ambition de co-construire une ville vivable et durable à partir de la mobilisation de l'intelligence et de la capacité d'innovation des habitants ; une ville où le bien commun se co-construit et se partage.

*Grenoble, Ville de Demain*, c'est la plateforme de la Ville de Grenoble pour rassembler les intelligences autour des chantiers du 21e siècle.

Cette démarche a pour objectif d'encourager toutes les formes d'innovations en favorisant les collaborations entre les différents acteurs qu'ils soient publics, académiques, économiques, issus de la société civile et cela grâce à plusieurs outils.

Le premier outil, c'est *La Fabrique* : espace de dialogue et d'échanges entre élus, services, personnalités de la société civile, du monde économique, universitaires, la Fabrique doit permettre d'éclairer l'action collective.

Pour l'année à venir, ses travaux seront consacrés à l'élaboration d'une contribution à la Conférence Internationale « Habitat 3 » qui aura lieu à Quito au mois d'octobre 2016 et qui aura pour feuille de route l'édition du nouvel agenda mondial dans le domaine de la ville durable.

Ce programme de travail sera élaboré cette année en partenariat avec l'Université Grenoble Alpes, l'Institut de Géographie Alpine et Grenoble Ecole de Management.

Au-delà de cet événement, *Grenoble, Ville de demain* est la plateforme par laquelle la Ville de Grenoble va intensifier sa participation à des projets européens tournés vers la transition : appels à projet, partage de bonnes pratiques, fédération des réseaux de villes engagées dans la transition énergétique.

Deuxième outil : *Les Ateliers*. Ils visent à refonder les modalités de l'action publique en tenant compte à la fois de contraintes budgétaires inouïes et des nouvelles aspirations des habitants, parmi lesquelles la co-construction trouve toute sa place. Ils sont fondés sur l'innovation ouverte en associant au-delà des services publics de la ville, des partenaires universitaires, économiques ou de la société civile. A titre d'illustration, un atelier a d'ores et déjà été initié avec notamment le concours de l'Institut de Géographie Alpine sur la question de la place de l'information sur l'espace public.

Héritière d'une belle histoire avant-gardiste, installée au cœur des Alpes, Grenoble se caractérise par une extraordinaire diversité de talents. La démarche *Grenoble, Ville de demain*, s'incarnera également à travers d'autres outils : les *Appels à Projets* et les *Labels*. Il s'agit de mettre en valeur et de faire connaître les initiatives, citoyennes ou professionnelles, qui mettent en mouvement le territoire grenoblois. Ces actions émergentes peuvent être initiées par un habitant, un collectif, une start-up, un industriel et dans des registres très diversifiés : innovation technique, sociale, environnementale, socioéconomique, etc. Chacun, par son histoire, par son expertise, peut contribuer à construire la ville vivable et durable dont nous avons besoin.

La démarche *Grenoble, Ville de demain* aura également pour vocation de proposer des temps publics d'échanges à partir des différents travaux issus de *La Fabrique*, des *Ateliers collaboratifs* ou des *Appels à Projets*.

Pour ce faire, *Le Kiosque*, autre outil, constituera une programmation de rencontres « grand public » sur une saison. Ouvert dès la saison 2015-2016, il continuera de se développer au cours des saisons à venir.

Ce dossier a été examiné par la commission :

- Ville durable du 14 janvier 2016
- Ville solidaire et citoyenne du 12 janvier 2016

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :**

- de rappeler son ambition de favoriser et d'accompagner la transition vers un modèle de société vivable et durable, avec tous les acteurs du territoire en mouvement (associations, entreprises, laboratoires de recherche, artistes, organisations syndicales, porteurs de projets...);

- de s'engager dans la démarche " Ville de Demain ", plateforme de la ville de Grenoble pour rassembler et mobiliser les intelligences autour des défis du 21e siècle pour que notre ville puisse poursuivre son développement en étant soucieuse de la préservation des ressources en disposant d'un cadre de vie agréable, propre, sûr, accessible à tous, tout en utilisant les atouts du numérique pour renforcer le lien social, multiplier les initiatives citoyennes et développer l'économie du partage.

- d'encourager toutes les formes d'innovations en favorisant les collaborations entre les différents acteurs et cela grâce à plusieurs outils que le conseil municipal institue :

La Fabrique : cycle de dialogue et d'échanges entre élus, services, personnalités de la société civile, du monde économique, social, culturel, universitaires, etc.. La Fabrique vise à rassembler les intelligences locales mobilisées autour de la transition ;

Les Ateliers : par l'innovation ouverte, ils visent à proposer une réponse nouvelle à un chantier local lié à la transition, en associant au-delà des services publics de la ville, des partenaires universitaires, économiques ou de la société civile ;

Les Appels à Projets et les Labels : ouverture de champs d'études originaux et mise en valeur des initiatives, citoyennes ou professionnelles qui se reconnaissent dans les valeurs de la communauté " Grenoble, Ville de Demain " qu'il conviendra de définir en commission ;

Le Kiosque : programmation de rencontres et d'échanges " grand public " autour de la transition, événements répartis sur une saison

- de poursuivre et d'encourager toutes les formes de partenariats avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux, acteurs de la ville en transition.

Conclusions adoptées :  
Adoptée

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
M. ERIC PIOLLE



Affichée le : 03 FEV. 2016